

## SOMMAIRE

### Nouveaux Lerptiens p2

La commune séduit toujours autant



### Festivités p2

Concours des maisons décorées



### Sécurité p3

Monoxyde de carbone : attention aux intoxications



### UPT p3

Visite de la grotte Chauvet



## Chronique du maire, Christian Julien



Toutes les années, à la même époque, la collectivité locale aborde le cycle budgétaire, avec deux temps forts : le débat sur les orientations budgétaires et le vote du budget.

C'est l'occasion pour le conseil municipal de contrôler la situation financière de la commune, et de valider les seuls chiffres officiels qui vailent.

Notre situation budgétaire est plutôt satisfaisante, voire même très équilibrée, en dépit des réductions importantes des dotations de l'État, et des transferts financiers liés à la remontée de compétences à Saint-Etienne Métropole.

**Aucune augmentation de fiscalité directe locale envisagée.**

En effet, les anticipations en termes de structuration budgétaire, les économies de gestion, et les initiatives sur des formes de coopération ou de mutualisation, donnent d'excellents résultats et permettent d'envisager 2016 et 2017 sous les meilleurs auspices.

Aucune augmentation de fiscalité directe locale n'est envisagée et notre programme

d'investissement sera tenu.

Ainsi, à la microcrèche et à l'Allée des Bois, se rajouteront cette année et l'année prochaine le futur restaurant scolaire, le réaménagement de la place Carnot et différents équipements communaux (sportifs, scolaires, etc.).

Cet engagement est rendu possible par la persévérance dans nos choix de gestion, et grâce à la confiance que vous nous avez accordée.

Nous continuerons notre travail au service de Saint-Genest-Lerpt et des Lerptiens.

Bien fidèlement.

## 8 mars

Journée internationale de la femme. Franchissons le pas pour l'égalité.

## Zoom sur UN NOUVEL ÉQUIPEMENT Un bus flambant neuf

Il ne passe pas inaperçu. Vous avez sans doute croisé le minibus flambant neuf de 22 places qui a récemment remplacé l'ancien véhicule de 13 places devenu trop petit pour assurer le transport scolaire.

Le bus effectue aussi un ramassage à la porte des personnes âgées pour les transporter vers les activités existantes de la commune, tous les après-midis (mercredi excepté). Elles peuvent également être conduites au marché le mercredi matin, ou encore aux spectacles de la saison culturelle. Cet équipement permet ainsi aux personnes âgées de conserver le lien social indispensable à leur maintien à domicile.



# La commune séduit toujours autant

Une cinquantaine de nouveaux habitants arrivés dans notre commune en 2015 ont assisté à la cérémonie de bienvenue ce 30 janvier dernier en mairie, en présence de Christian Julien, maire, et de la municipalité.

**L**a cérémonie d'accueil des nouveaux habitants est toujours un moment fort dans la vie sociale de la commune. Traditionnellement placée quelques semaines après les vœux de la municipalité à la population, cette rencontre, plus intimiste et moins formelle, a rassemblé plusieurs familles qui ont fait le choix de s'installer à Saint-Genest-Lerpt. Cette cérémonie conviviale et décontractée participe à l'intégration de ces nouveaux Lerptiens pour les associer à la vie communale et son environnement de qualité.



Les nouveaux habitants à la rencontre des élus.

## MODERNISATION DES SERVICES

Dans son intervention, Monsieur le Maire a souligné les nombreux atouts de Saint-Genest-Lerpt en matière de services de proximité et de bien vivre, son cadre de vie agréable et son environnement protégé. Et même si les services à la population sont de qualité, « nous mettrons en place une modernisation totale des services administratifs (via l'informatique), du restaurant scolaire tant dans un objectif

de performance matériel que celui d'une adaptation appropriée à notre époque ». Le maire a également souligné un engagement qui n'est pas à négliger, la fiscalité ne subira aucune augmentation au cours de cette année.

Les visiteurs se sont vu remettre ensuite un cadeau de bienvenue, de la documentation sur la ville, des places de spectacle pour la saison culturelle, avant d'échanger cordialement autour du verre de l'amitié.

## FESTIVITÉS

# Concours des maisons décorées : tous les participants récompensés

La ville de Saint-Genest-Lerpt a lancé, pour la 9<sup>e</sup> année consécutive, le concours des décorations de Noël, ouvert aux Lerptiens, particuliers et commerçants.

Seize participants ont relayé l'effort d'embellissement de la commune pendant les fêtes de fin d'année. Ils ont apporté un soin remarquable à leurs décorations extérieures.

Plusieurs critères ont été pris en compte par le jury lors de son passage chez les candidats : l'aspect général, le sens artistique et naturel des décorations, et la créativité.



## CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

### Collecte de bouchons pour le Père Noël du lundi

**Une collecte de bouchons, à l'initiative du Conseil municipal d'enfants, est faite au profit de l'association « le Père Noël du lundi ».**

Créée en 1991, cette association visite chaque lundi les malades en longue durée, offre des cadeaux pour les enfants, des réalisations de rêves, équipe les chambres, salles de jeux et d'attente des hôpitaux, organise des voyages, finance du matériel pour le personnel hospitalier.

Une collecte de bouchons a lieu le 1<sup>er</sup> vendredi du mois dans les écoles. Les enfants peuvent déposer les bouchons ce jour-là.

Le dépôt de bouchons est également possible à l'accueil de la mairie pour les Lerptiens.



Christian Julien, maire, en présence de Roselyne Halleux, conseillère municipale déléguée, chargée de l'organisation de ce concours, a présidé la remise des prix, samedi 6 février en Mairie. Tous les participants ont reçu un cadeau. Les trois premiers de chaque catégorie ont également eu des bons d'achat d'une valeur de 80 €, 50 € et 30 €.

#### CLASSEMENT

##### Commerces :

- 1<sup>er</sup> Chris Coiffure
- 2<sup>e</sup> Rêve de fleurs
- 3<sup>e</sup> Zénitude

##### Appartements :

- 1<sup>er</sup> M et Mme Jaraczewski JC
- 2<sup>e</sup> Demeure Eliane
- 3<sup>e</sup> Françon Maryse

##### Maisons :

- 1<sup>er</sup> Martini Monique
- 2<sup>e</sup> Barbier Léa et Clémence
- 3<sup>e</sup> Perbet Josette

## Monoxyde de carbone : attention aux risques d'intoxication

Maux de têtes, nausées, vertiges... Attention, il s'agit peut-être des premiers signes d'intoxication au monoxyde de carbone (CO). Incolore et inodore, le monoxyde de carbone agit comme un gaz asphyxiant qui peut être mortel en moins d'une heure.

**D**es appareils de chauffage mal entretenus et une mauvaise aération des locaux peuvent provoquer ce type d'intoxication. La présence de ce gaz résulte en effet d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Avec une moyenne d'une centaine de décès par an, le CO est la première cause de mortalité accidentelle par toxique en France.

### AMÉLIORER LA SÉCURITÉ

Pour éviter les intoxications, il est recommandé :

- de vérifier les installations de chauffage et les conduits de fumée,
- de veiller à une aération et à une ventilation correctes des lieux,
- de s'assurer de l'installation et du fonctionnement d'un appareil de chauffage, ou au gaz, récemment achetés, avant toute mise en service,
- de ne pas utiliser pour le chauffage des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, braséro...),
- de ne jamais placer de groupes électrogènes à l'intérieur des bâtiments.



### APPELER LES SECOURS

En cas de doute sur la présence de monoxyde de carbone, il est nécessaire d'aérer les locaux, d'évacuer les lieux sans attendre et d'appeler les secours en composant le 15 (Samu), le 18 (pompiers) ou encore le 112 (numéro d'urgence européen).

### CONFÉRENCE UPT

## Visite de la grotte Chauvet

Dans le cadre des conférences de l'Université pour tous, la mairie organise une visite de la grotte Chauvet, à Vallon Pont d'Arc, samedi 21 mai 2016.



« Dans une grotte profonde, les premiers artistes de l'histoire de l'Humanité ont peint un chef-d'œuvre : des chevaux, des lions, des rhinocéros et bien d'autres animaux saisis sur le vif, courant, chassant ou s'affrontant. Trente-six mille ans plus tard, des scientifiques, des ingénieurs et des artistes ont reconstitué cette grotte originale : la Caverne du Pont d'Arc, rendant visible cet extraordinaire ensemble de peintures et gravures ».

**Programme prévisionnel de la journée :** départ devant la mairie à 8h30, repas tiré du sac ou déjeuner au restaurant la Terrasse (sur place) à midi, visite du site, de la caverne et conférence à partir de 14h, départ pour Saint-Genest-Lerpt à 17h, arrivée vers 20h30.

Une participation de 35 € comprenant le transport et la visite du musée est demandée (visite réservée aux plus de 12 ans). Le règlement à l'ordre de « régie animation culturelle » est à déposer en mairie accompagné du formulaire d'inscription avant le 15 avril 2016.

**INFORMATION :** Quentin VITART - Courriel : [quentin.vitart@ville-st-genest-lerpt.fr](mailto:quentin.vitart@ville-st-genest-lerpt.fr) - Tél. : 04 77 50 57 30.

## 100% utile

### COLLECTE DES PESTICIDES ENVIRONNEMENT

Botanic® reconduit son opération nationale de collecte des produits phytosanitaires à destination des jardiniers amateurs. Déjà plus de 20 tonnes collectées en deux ans ! Collecte les 25 et 26 mars ; 1<sup>er</sup> et 2 avril 2016. Les produits, entamés ou non utilisés, doivent être rapportés dans leur emballage d'origine. La collecte englobe tous les produits phytosanitaires EAJ (emploi autorisé dans les jardins), hors engrais et produits professionnels. Les produits collectés sont acheminés vers les centres de traitement agréés en vue de leur élimination.

### CDAD

**JUSTICE** Permanence de Monsieur Rachid Erreguibi juriste du CDAD (Conseil départemental d'accès au droit) lundi 7 mars de 9h à 12h en mairie. Sans rendez-vous.

### CONCILIATION

**JUSTICE** Permanence de Madame Isabelle Da Silva, conciliatrice, mercredi 16 mars de 8h30 à 11h30, en mairie. Prendre rendez-vous auprès du service accueil en mairie. Tél. : 04 77 50 51 80.

### CONSEIL MUNICIPAL

**DÉMOCRATIE** Réunion mercredi 16 mars à 20h en mairie.

### LIVRES À DOMICILE

**MÉDIATHÈQUE** Le service de portage de documents à domicile s'adresse aux personnes ayant des difficultés à se déplacer (de plus de 75 ans ou en situation de handicap physique temporaire ou non). Prochains jours de portage : jeudis 3, 10 et 31 mars. Infos : 04 82 24 00 30.

## La liste de mes envies C<sup>ie</sup> P'tite peste

Vendredi 4 mars, 20h30  
Salle André Pinatel



À partir de 12 ans  
Tarif : normal 12 € - réduit 6,50 €  
Infos : 04 77 50 57 30

## Les îles grecques, dans le bleu des yeux

Vendredi 11 mars, 20h30  
Salle André Pinatel

Reportage Carnets de voyage de Evelyne et Alain Basset

Tarif : normal 5 € - réduit 2,50 €  
Gratuit moins de 12 ans

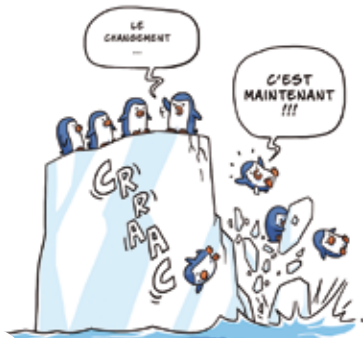
Infos : 04 77 50 57 30



## Les changements climatiques : mythes ou réalité ?

Mardi 22 mars, 14h30  
Médiathèque  
Par Walid Abdoud

Infos : 04 77 50 57 30



## 18<sup>e</sup> printemps des poètes Matinée poésie

Samedi 19 mars, 11h  
Médiathèque

Thème : Le grand XX<sup>e</sup>

Lecture musicale par des donneurs de voix de la bibliothèque sonore de Saint-Etienne

Infos : 06 88 76 00 89

## Loto du Handball club Roche SGL

Dimanche 20 mars, 14h

Salle Louis Richard

De nombreux lots à gagner

Samedi 5 mars, 20h45  
Dimanche 6 mars, 15h15  
Vendredi 18 mars, 20h45  
Samedi 19 mars, 20h45  
Dimanche 20 mars, 15h15

Salle André Pinatel

Tarif : normal 5,50 € - réduit 4,80 €

Programme disponible début mars sur [www.ville-st-genest-lerpt.fr](http://www.ville-st-genest-lerpt.fr)

## Un film lerptien : L'héritier des Murènes

Samedi 12 mars, 15h et 20h30  
Salle André Pinatel

Tarifs : 5 € - Gratuit moins de 12 ans  
Bénéfices reversés au profit de la Recherche médicale Ondaine

